



Anne-Laure Maison

WORKSHOP DE RECHERCHES ARTISTIQUES - BA2
29 – 30 – 31 mars 2022

BRUXEL...PIXEL

– Les couleurs de la ville –

WORKSHOP DE RECHERCHES ARTISTIQUES BA2 (COMM-P2303)

29 – 30 – 31 mars 2022

« BRUXEL...PIXEL – Les couleurs de la ville »

INTRODUCTION DU WORKSHOP :

Le cours vise la sensibilisation à l'art et aux expressions artistiques contemporaines par l'exploration et l'action. Il propose des approches interdisciplinaires, thématiques, dans le but d'expérimenter les pratiques artistiques comme outils opératoires sur le terrain de l'architecture, permettant de nourrir de sens et de sensibilité les projets d'atelier : l'architecture s'enrichit lorsqu'elle sort de son domaine propre et se rend perméable à d'autres disciplines artistiques.

Le Workshop de Recherches Artistiques est conçu comme un moment intense d'expérimentation, de recherche et de travail. Il est envisagé aussi comme un forum de rencontres et d'échanges, un lieu de brassage d'idées et de sensibilités, un espace de collégialité.

Il s'étendra sur une période de trois journées complètes, et rassemblera l'ensemble des étudiants inscrits à l'Unité d'Enseignement COMM-P2303.

Les thématiques que le workshop propose d'aborder sont fondées sur quelques principes liés à des courants de pensée et des démarches artistiques modernes et contemporaines.

Elles permettront notamment de faire référence à plusieurs moments de création : du pointillisme à l'art optique, du suprématisme au pop-art, aux installations chromatiques de Daniel Buren, James Turrell ou Olafur Eliasson, aux anamorphoses de Georges Rousse, aux recherches numériques de John Maeda, aux expériences pixellisées de certains photographes tels que David Hockney, Serge Medjinsky ou Joan Fontcuberta, etc...

ÉNONCÉ DE LA QUESTION :

« Tout seul, un pixel est impuissant. C'est un être qui n'a de valeur que si l'on considère qu'il fait partie d'une vaste foule » John Maeda

La question invite les étudiants, rassemblés en groupes, à entreprendre une démarche d'exploration urbaine, avec le regard du « coloriste ».

Promenades intuitives et/ou arpentages méthodiques permettront d'abord de définir le nuancier des couleurs d'un morceau de ville.

Sur cette base, il conviendra ensuite de réaliser un travail artistique de retranscription et d'interprétation, formalisé dans le cadre précis imposé par l'énoncé.

Dans un premier temps, l'exercice propose de découvrir et parcourir un quartier de Bruxelles, avec l'ambition d'établir un état des lieux de son ambiance chromatique. Ce relevé visera à rassembler une collection de « pixels », qui, chacun, témoigneront d'un fragment de la réalité colorée du quartier. Ensemble, ils constitueront sa palette chromatique.

Le mot pixel est issu de la contraction de la locution anglaise « PICture ELement », ou « élément d'image ». Le pixel correspond ainsi au plus petit élément constitutif d'une image numérique auquel on puisse associer individuellement une couleur et une intensité.

Tous les pixels sont donc monochromes et de taille très réduite, toujours identique.

Par analogie, les pixels que vous récolterez seront caractérisés par une dominante chromatique individuelle et par une forme et une dimension égale, pour tous.

Mais, à l'inverse des pixels électroniques définis par la rencontre des trois faisceaux RVB en un point, les vôtres seront matériels.

Ils seront réalisés « artisanalement », avec les moyens que vous jugerez les plus adéquats : la photographie, la gouache, le prélèvement d'objet et d'échantillons in situ, ... sans exclusive.

Pour circonscrire le territoire à explorer, un espace public emblématique de Bruxelles est attribué à chaque groupe. Ce lieu, situé dans un rayon de cinq kilomètres à vol d'oiseau du Solbosch, constitue le repère géographique du quartier à découvrir.

La recherche porte sur l'identité chromatique du quartier. Elle veut répertorier ses caractéristiques objectives, sans exclure ses dimensions humaines. Selon les stratégies choisies les sujets pourront donc être des éléments mobiles ou immobiles, vivants ou inanimés,...

Dans un second temps, la collection des pixels prélevés in situ deviendra la matière première d'un travail créatif de reconstitution d'une « image » – d'une représentation visuelle – du quartier : partir d'une réalité et la réinventer !

Il conviendra d'imaginer et créer une « composition chromatique », abstraite ou figurative, plane, pliée ou multipliée, en 2D ou en 3D, mais nécessairement matérielle.

Cette composition sera réalisée par l'agencement d'un très grand nombre de « pixels », qui raconteront chacun leur histoire particulière, tout en contribuant, avec les autres, à créer l'indispensable cohérence sémantique et chromatique de l'ensemble.

Dans nos ateliers du Solbosch, elle sera « installée » dans le local attribué, en visant à dialoguer et interagir intensément avec les caractères spécifiques (configuration spatiale, lumières, voisinages...) du lieu où elle se déposera.

Ainsi, l'installation finale exposera, dans le tout et par chacun de ses détails, les couleurs et les nuances, objectives et subjectives, d'un morceau de ville.

Enfin, un titre devra être donné à l'œuvre !

LE TRAVAIL, EN PLUSIEURS TEMPS

- Temps 1 : La découverte
 - La quartier de référence,
 - L'équipe de travail, l'espace attribué, ... les voisins,
 - Les références artistiques.
- Temps 2 : Le moment des grandes décisions
 - Choix des références artistiques qui nourriront le propos et soutiendront les réflexions,
 - Formulation des stratégies pour l'exploration du quartier et la réalisation de la composition,
 - Élaboration des méthodes et moyens à mettre en œuvre.
- Temps 3 : La mise en commun de toutes les compétences
 - Dans le court temps imparti, une judicieuse répartition des tâches au sein de chaque groupe sera indispensable pour atteindre l'objectif poursuivi.
 - Documentalistes, écrivains, photographes, dessinateurs, graphistes, scénographes, constructeurs, peintres, ... seront tous bienvenus pour contribuer à l'objectif commun.
- Temps 4 : La finalisation des recherches
 - Finalisation du travail - Réalisation et mise en espace de l'installation en rapport étroit avec le lieu et les groupes voisins.
- Temps 5 : Le jury final
 - Jury public, au terme duquel seront désignés les lauréats du « Prix R.A. 2021-2022 »
- Temps 6 : La clôture du workshop
 - Proclamation des prix + démontage.

ÉLÉMENTS THÉORIQUES :

#1 CONFÉRENCES - EXPOSÉS :

- « **ORDRE ET DÉSORDRE DE LA COULEUR** » Arnaud GSELL,
- « **Oeuvres artistiques de référence** » Daniel LINZE,

#2 RÉFÉRENCES :

- Fiches théoriques, présentant courants de pensée et personnalités de l'art moderne et contemporain, en relation avec les thèmes particuliers abordés par le workshop.
- Diaporama thématique sur « La Couleur – Références d'artistes ».

CONSIGNES PRATIQUES DE TRAVAIL :

- Le travail sera réalisé par groupes de 12 (ou 13) étudiants. 26 groupes ont été constitués. (voir listes en annexe)
- Chaque groupe est tenu de travailler dans le quartier identifié par le lieu que le hasard lui a attribué. Il devra également présenter son œuvre dans le local d'atelier désigné.
- Après une première reconnaissance collective et intuitive du territoire imposé, tous les groupes élaboreront une stratégie propre, qui déterminera :
 - La manière de parcourir son fragment de ville, dans le temps et dans l'espace, pour récolter les pixels.
 - Les sujets à cibler et les moyens à mettre en œuvre pour constituer la collection de pixels.
 - La nature, la forme et les dimensions du pixel, qui constituera le module de base de la composition finale.
 - Les ambitions de fond et les objectifs plastiques, formels et esthétiques de l'installation finale, en tenant compte du lieu choisi pour sa mise en place.
 - La hiérarchie des tâches, les moyens à mettre en œuvre, la logistique à prévoir,
 - La répartition des tâches au sein du groupe et le rôle de chacun(e),
 - Les documents à produire, les éléments à fabriquer, en vue de l'installation finale,
 - La mise en scène et en espace de l'installation finale.
- Contraintes particulières pour les pixels :
 - Tous les pixels de la composition seront impérativement identiques, en termes de forme et de dimensions.
 - La composition finale comprendra environ 500 pixels.
- Contraintes particulières pour l'installation finale :
 - Chaque groupe restera dans la travée attribuée, et, en tout cas, dans le local imposé,
 - Aucune limite dimensionnelle n'est prescrite ; les seules contraintes sont le respect de la liberté des autres, et la collaboration entre voisins pour créer, collectivement, un magnifique lieu d'exposition,
 - Les installations seront réalisées sur support(s) amovible(s). Elles devront pouvoir être démontées très rapidement, sans laisser **aucune trace** dans les locaux utilisés,
 - La gestion du mobilier présent dans les espaces sera coordonnée par les étudiants.
 - Aucune suspension d'éléments au plafond ou aux divers équipements techniques ne sera autorisée,
 - Les éléments constitutifs de l'installation seront exclusivement matériels.
- Pour le jury, un abstract sera obligatoirement joint au travail. De format A4 (maximum 2 feuillets recto-verso), il inclura :
 - Le titre choisi pour le travail.
 - Le n° du groupe, les noms des participants effectifs, et le(s) rôle(s) précis assumé(s) par chacun d'eux.
 - Le lieu de l'expérience, avec au moins 3 photos du quartier exploré.
 - Quelques mots sur les ambitions.
 - Quelques mots de la stratégie choisie.
 - Quelques mots sur les méthodes et moyens employés.
 - Quelques documents graphiques présentant des vues globales et/ou de détail de l'installation finale.
 - Un mot de conclusion.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Imagination, créativité, capacités perceptives et interprétatives.
- Pertinence de la démarche (attitude et propos) et des moyens mis en œuvre par rapport à celle-ci.
- Cohérence entre le fond et la forme, entre l'ensemble et les détails.
- Pour l'installation finale, cohérence entre le lieu et la « matière » présentée.
- Qualité et précision de la réalisation du travail finalisé.

ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

Les travaux seront suivis par une équipe de trois enseignants (accompagnés de leurs invités) :

- Jean-Luc BRISY (coordination)
- Daniel LINZE (coordination)
- Arnaud GSELL

ORGANISATION GÉNÉRALE :

- Cette année, le travail se déroulera, pour partie, en extérieur, dans la ville, et, pour partie, en intérieur, dans nos ateliers du SOLBOSCH.
- La matinée du mardi 29-03, de 09H00 à 12H00, sera consacrée à la présentation de la question et aux exposés théoriques, dans l'Auditoire « **KINOGRAPH** » (U-Square).
- Dans la « **Salle de Jury-UA6** », un camp de base sera installé pour toute la durée du workshop. Ce « foyer » sera un lieu stratégique, où documentation et références pourront être consultées et où des diaporamas seront projetés en boucle.
- Les groupes seront répartis dans différents ateliers UA5-6. A chaque groupe sera attribuée une travée incluant une fenêtre... ce sera l'espace de travail et le lieu de finalisation. (voir plan en annexe)
- Tout au long du workshop, le travail sera intensif durant les heures d'ouverture des locaux. (**Les locaux seront accessibles de 08H00 à 22H00.**)
- Chaque groupe devra désigner un(e) délégué(e). Son rôle sera de communiquer avec les enseignants pour les questions qui concernent essentiellement les aspects pratiques et d'organisation.
- Un budget de 25,00 euros est alloué à chaque groupe pour ses dépenses en matériel ou en reproduction. Ce montant (maximum), sera remboursé aux délégués, sur remise des factures ou tickets justificatifs.

NB :

Le remboursement aura lieu après les vacances de printemps, durant les semaines 32-33-34-35 du calendrier académique 2021-22. A charge pour le(la) délégué(e) de chacun des groupes de se rendre au secrétariat de Flagey, et de remettre à Madame Cécile STAS les justificatifs des dépenses.

- Certains moments privilégiés seront réservés aux échanges groupes / enseignants. (voir le timing ci-dessous)
 En outre, des enseignants seront toujours présents pour répondre aux sollicitations des étudiants, pendant toute la durée de l'exercice.
- Le jury du jeudi 31-03 sera public. Il sera organisé dans une configuration d'exposition, donc sans présentation orale. Les travaux finalisés, complétés par l'abstract, sont sensés être suffisamment parlant par eux-mêmes.
- Une petite séance de clôture et d'amitié sera organisée au terme du jury. Ce sera l'occasion de proclamer le « grand prix » de Recherches Artistiques.
- A la fin du workshop, chacun des groupes est impérativement tenu de démonter entièrement son installation, d'évacuer les déchets, puis de replacer le mobilier et nettoyer parfaitement l'espace, afin de rendre l'ensemble des locaux dans un parfait état de rangement et de propreté !

NB 1 :

A défaut de respecter rigoureusement cette consigne, tous les groupes défaillants (identifiés par n° de local d'atelier) se verront attribuer une pénalité de -50% sur la note obtenue, ce qui aura pour conséquence de les renvoyer automatiquement en seconde session !

NB 2 :

L'expérience de précédents Workshops nous enseigne que certains étudiants manquent parfois gravement de respect pour les espaces de travail (Taches de peinture au sol, etc...) et leurs équipements annexes (Sanitaires salis et/ou bouchés, etc...).

Il est exclu de récidiver cette année !

Chaque groupe sera donc tenu pour responsable des éventuelles dégradations qu'il occasionnerait.

=> Pour faciliter le travail préventif, des films plastiques de protection seront mis à disposition des groupes qui en ont besoin. De même, n'hésitez pas à utiliser les balais et sacs-poubelles qui seront disponibles, pour le bien-être de tous et la qualité du cadre de travail !

NB 3 :

Particulièrement, nous attirons votre attention sur différents aspects du R.O.I, imposé par les autorités de l'ULB, pour le bon usage des locaux de la Faculté en UA5-6 :

« .../... »

5. RÈGLES GÉNÉRALES DE BONNE CONDUITE

• Pour garantir la sérénité de tous les utilisateurs et la qualité pérenne de nos espaces de travail, certains comportements sont strictement prohibés.

Ainsi il est interdit :

- de fumer,
 - d'emmener des animaux de compagnie,
 - de faire du bruit anormalement,
 - de souiller ou dégrader le bâtiment et/ou ses équipements, de quelque manière que ce soit.
- Dans le strict cadre du travail d'atelier, il est permis :
- de prendre une collation, à condition de ne laisser traîner aucun déchet,
 - d'utiliser des outillages électriques légers, pas ou peu bruyants (styrocuts, visseuses, scies sauteuses,...) à condition que leur usage correct soit connu des manipulateurs. Si nécessaire, des moyens de protections individuelles (ex : lunettes) devront être prévus. Le matériel employé sera conforme aux normes (ex : marquage CE) et en bon état.

6. RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE BON USAGE DES LOCAUX

• Les locaux UA5-6 sont des espaces partagés qui exigent de respecter les prochains utilisateurs. Dès lors, après toute activité, habituelle ou extraordinaire, il est impératif que les locaux soient remis dans un parfait état de rangement et de propreté, sous la responsabilité des enseignants titulaires de l'activité.

Ceci implique l'obligation :

- de ranger les travaux en cours dans les étagères dédiées,
 - de nettoyer le sol des locaux, et les tables de travail. (Des balais et ramassettes sont mis à disposition),
 - d'évacuer les déchets, soit dans les poubelles sélectives dont sont équipés les différents locaux, soit, si le volume est important, dans « les bulles » situées au square G, voire dans les containers de la déchetterie (à proximité de la cheminée de la chaufferie centrale, en face de l'entrée du bâtiment L.
 - de prendre toutes les précautions requises (films plastiques, ou autres) pour protéger le bâtiment, si les exercices exigent d'effectuer des travaux potentiellement salissants (peinture, etc...). Les travaux de peinture ne peuvent se faire que dans des espaces correctement ventilés.
- En toute hypothèse, il est formellement interdit :
- d'obstruer les chemins d'évacuation et de gêner ou empêcher l'ouverture et la fermeture des portes.
 - de toucher aux équipements de sécurité du bâtiment (extincteurs, dévidoirs d'incendie, boutons d'alarme, pictogrammes, etc...).
 - de toucher à la structure et aux équipements techniques du bâtiment (éclairages, gaines de ventilation, etc...).
- Aucune suspension de quelque élément que ce soit ne pourra être autorisée.

.../...

12. SANCTIONS

Le non-respect de ce règlement expose l'étudiant qui y contreviendrait à l'application de sanctions disciplinaires, conformément au Règlement disciplinaire relatif aux étudiants, sans préjudice du droit pour l'Université de poursuivre en outre la réparation de tous dommages le cas échéant occasionnés à ses biens.

13. NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE (Permanences téléphoniques 24h/24h)

- Dépannage : 02/650 22 22
- Surveillance Générale : 02/650 26 14
- Urgences Solbosch/Plaine : 7 (à partir d'un poste téléphonique ULB) ou 112 (à partir d'un GSM) »

PLANNING DES TRAVAUX :

JOUR 1 – Mardi 29 mars :

- À 09H00 ! : Rendez-vous à l'Auditoire « **KINOGRAPH** », sur le site U-SQUARE (<https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces/usquare>).
- À 09H00 : Présentation du workshop, énoncé de la question.
- À 10H00 : Conférence d'Arnaud Gsell, « **ORDRE ET DÉSORDRE DE LA COULEUR** ».
- À 11H00 : Exposé de Daniel Linze, « **Oeuvres artistiques de référence** ».
- À partir de 12H00 : Travail par groupes, en extérieur puis en atelier.
- De 17H00 à 20H00, Ateliers UA5-6 : rencontre avec les enseignants.
- Jusqu'à 22H00 : Possibilité de prolonger le travail en atelier.

JOUR 2 - Mercredi 30 mars :

- À partir de 09h00 : Travail par groupes, en extérieur et en atelier / échanges avec les enseignants.
- De 16H00 à 19H00, Ateliers UA5-6 : Rencontre avec les enseignants, pour la finalisation du travail.
- Jusqu'à 22H00 : Possibilité de prolonger le travail en atelier.

JOUR 3 – Jeudi 31 mars :

- De 09H00 à 12H00, Ateliers UA5-6 : Finalisation du travail et rencontre avec les enseignants.
- De 12H00 à 13H00 : Nettoyage des locaux et mise en place des installations finales.
- De 13H00 à 17H30 : JURY du Workshop.
- À 18H00 : Démontage des installations, Séance de clôture et proclamation des prix, dans la Salle de Jury.



« Cartographie Série III » Olafur ELIASSON, 2004

WORKSHOP R.A. • 29-30-31 mars 2022

ANNEXE-1 : LISTE DES LIEUX ET QUARTIERS DE RÉFÉRENCE

	LIEUX	QUARTIER	SITUATION
1	Abbaye de La Cambre	Quartier "Étangs d'Ixelles"	1050 Ixelles
2	Botanique	Quartier "Botanique"	1210 Saint-Josse-ten-Noode
3	Galleries Saint-Hubert	Quartier "'Ilot Sacré"	1000 Bruxelles
4	Gare de la Chapelle	Quartier "Brigittines"	1000 Bruxelles
5	Grand-Place	Quartier "Bruxelles - Centre"	1000 Bruxelles
6	Parvis de Saint Gilles	Quartier "Saint-Gilles - Centre"	1060 St-Gilles
7	Place des Martyrs	Quartier "Rue Neuve"	1000 Bruxelles
8	Place du Jeu de Balle	Quartier "des Marolles"	1000 Bruxelles
9	Place Poelaert	Quartier "Palais de Justice"	1000 Bruxelles
10	Place Royale	Quartier "Mont des Arts"	1000 Bruxelles
11	Porte de Namur	Quartier "Matongé"	1050 Ixelles
12	Quai aux Briques	Quartier "des Quais"	1000 Bruxelles
13	Square du Petit Sablon	Quartier "Sablon"	1000 Bruxelles



« Yes We Can » Serge MENDJISKY, 2009

WORKSHOP R.A. • 29-30-31 mars 2022
ANNEXE-2 : RÉPARTITION DES LOCAUX – UA5 & UA6

UA5

Local n° 12 :

- Gr-1
- Gr-2
- Gr-3

Local n° 11 :

- Gr-4
- Gr-5
- Gr-6

Local n° 10 :

- Gr-7
- Gr-8
- Gr-9

UA6

Local n° 9 :

- Gr-10
- Gr-11
- Gr-12

Local n° 8 :

- Gr-13
- Gr-14
- Gr-15

Local n° 7 :

- Gr-16
- Gr-17
- Gr-18

Local n° 6 :

- Gr-19
- Gr-20
- Gr-21

Local n° 5 :

- Gr-22
- Gr-23
- Gr-24

Salle de Jury :

- Gr-25
- Gr-26



« Madison Avenue » ARMAN, 1962

WORKSHOP R.A. • 29-30-31 mars 2022

ANNEXE-3 : LISTE DES GROUPES (1)

1			
Abbaye de La Cambre			
GR.	NOM	Prénom	
1	1	ADAM	Luna
2	1	ADANT	Valérie
3	1	AFAILAL	Othman
4	1	AIT JEDDIG	Mehdi
5	1	AKCAKOCA	Yasmin
6	1	AKOURY	Mark
7	1	AKYUZ	Nur
8	1	ALLARD	Adrien
9	1	AL-RAMMAL	Line
10	1	AMOND	Valentine
11	1	APERCE	Loïc
12	1	ARBUREANU	Teodor
13	1	ATANGANA	Melissa
14	1		

2			
Botanique			
GR.	NOM	Prénom	
1	2	ATZERT	KILIAN
2	2	AUROYÉ	Joséphine
3	2	AZZI	Khaoula
4	2	BACCUS	Alice
5	2	BACHUL	Stefan
6	2	BAETEN	Delphine
7	2	BARLUET DE BEA	Théophile
8	2	BARRIE	Fatoumata
9	2	BAS	Hasibe
10	2	BELHASSEN COHI	Noa
11	2	BELKHAYYAT-HAS	Yassine
12	2	BEN DRISS	Ibrahim
13	2	BEN GUIRAT	Yasmine
14	2		

3			
Galeries Saint-Hubert			
GR.	NOM	Prénom	
1	3	BEN ICHOU	Shaymaa
2	3	BERTRAND	Thomas
3	3	BIHAY	Arthur
4	3	BLANCHART	Lou
5	3	BLOMME	Céline
6	3	BOEHMER	Nikki
7	3	BOKINGI LEKALAI	Audrey
8	3	BOUCHER	Emilie
9	3	BOUCHEZ	Romain
10	3	BOUGOTAYA	Nassim
11	3	BOUTE	Lucas
12	3	BOUZAGHDA	Ayoub
13	3	BRONZONI	Edgar
14	3		

4			
Gare de la Chapelle			
GR.	NOM	Prénom	
1	4	BRUN	Clémentine
2	4	BRUNET-TICCHI	LILOU
3	4	BRUNON	Vérane
4	4	BYKU	Rogert
5	4	CHAMBON	Margot
6	4	CHAUMONT	Talia
7	4	CHEVALIER	Hadrien
8	4	CHIBANI	Hana
9	4	CHKOUNDI	Ryan
10	4	CHOUAOUTA	Fahd
11	4	CHOUGRANI	Apolline
12	4	CHRIFI	Ines
13	4	CIOBANU	Liviu
14	4		Disp.

5			
Grand-Place			
GR.	NOM	Prénom	
1	5	CIORBA	Damaris
2	5	CIUBOTARIU	Mario
3	5	CLAUWAERTS	Lola
4	5	COLAKER	Mehdi-Han
5	5	COLLARD	Florian
6	5	COLLET	Arno
7	5	COPPENS	Chloé
8	5	CORTES	Anne-Charlotte
9	5	CROCE	Lenia
10	5	CRUVEILLER	Paul
11	5	CUVELIER	Jeremy
12	5	DA ENCARNACAO	Bryan
13	5		
14	5		

6			
Parvis de Saint Gilles			
GR.	NOM	Prénom	
1	6	DARKAOUI	Nousseyba
2	6	DASTY	Clara
3	6	DAVELOOSE	Sacha
4	6	DE AZEVEDO COL	Elisa
5	6	DE BRAUWER	Arthur
6	6	DE CUNSEL	Margaux
7	6	DE MARTIN	Eloa
8	6	DE NORRE	Brieuc
9	6	DEBOECK	Nathan
10	6	DEBROUX	Aymeric
11	6	DEGREZ	Clémence
12	6	DELAUNOIS	Julie
13	6		
14	6		

7			
Place des Martyrs			
GR.	NOM	Prénom	
1	7	DELLIS	Louis
2	7	DESSOY	Inès
3	7	DESWATTINES	Simon
4	7	DEVOS	Noah
5	7	DIERICKX	Zoé
6	7	DIKILI	Dilara
7	7	DINSART	Gabrielle
8	7	DOBREVA	Henrieta
9	7	D'OLIVEIRA CARD	Hugo
10	7	DOLLE	Manon
11	7	DONG	Xinning
12	7	DOLMBOUYA	Bintou
13	7		
14	7		

8			
Place du Jeu de Balle			
GR.	NOM	Prénom	
1	8	DOYEN SMETS	Maxime
2	8	DRAYE	Jordan
3	8	DRIOUCH	Janat
4	8	DUFRAE	Chloé
5	8	DUNIA	Alyssar
6	8	DURIN	Maeïlle
7	8	DURMAZ	Berivan
8	8	EL BASSRI	Sana
9	8	EL BIDARI	Mohammed
10	8	EL YOUNNI	Yasmina
11	8	ELEBAUT	Carl
12	8	ELECTEUR	Martin
13	8		
14	8		

9			
Place Poelaert			
GR.	NOM	Prénom	
1	9	ENNASSEF	Mya
2	9	ERGO	Emeline
3	9	ES	Marie
4	9	ESPARAS	Beverly
5	9	FARINA	Angela
6	9	FAVRESSE	Léa
7	9	FIARD	Prune
8	9	FLAMENCOURT	Tomas
9	9	FLEUREN	Maxime
10	9	FONTAINE	Natacha
11	9	FRANDIN CRUZ	Andrés
12	9	FREJAFON	Camille
13	9		
14	9		

10			
Place Royale			
GR.	NOM	Prénom	
1	10	FREJAFON	Romane
2	10	GAGNANT	Adrien
3	10	GATELIER	Brice
4	10	GAZEL	Alexis
5	10	GENDARME	Timoté
6	10	GÉNÉUS	Laury
7	10	GHISLAIN	Théo
8	10	GILLES	Hugo
9	10	GILSON	Jade
10	10	GINION	Victor
11	10	GLAUDE	Lucie
12	10	GOBERT	Adrien
13	10		
14	10		

WORKSHOP R.A. • 29-30-31 mars 2022

ANNEXE-3 : LISTE DES GROUPES (2)

11 Porte de Namur			
GR.	NOM	Prénom	
1	11	GODARD Laureline	
2	11	GOFFIN Thibault	
3	11	GUBIN Maena	
4	11	GUDE Matéo	
5	11	GUELLE Pablo	
6	11	GUERIN-CAZALIS Margot	
7	11	GUERIN-LADOUIC Mahaut	
8	11	GUILBERT Alan	
9	11	GUILLOT Ambre	
10	11	GUYOT Natacha	
11	11	GÜZEL Hülya	
12	11	HAEMERS Claire	
13	11		
14	11		

12 Quai aux Briques			
GR.	NOM	Prénom	
1	12	HAMAD Ali	
2	12	HAMADANI Baptiste	
3	12	HAMDI Hédi	
4	12	HANSENS Gaëtan	
5	12	HAVE Max	
6	12	HENKINBRANT Colin	
7	12	HERNALSTEENS Guillaume	
8	12	HRAIBA Amin	
9	12	HRYSZENKO Charlotte	
10	12	HUMBERT Valentin	
11	12	HUYGEN Elisa	
12	12	IDRIZI Idriz	
13	12		
14	12		

13 Square du Petit Sablon			
GR.	NOM	Prénom	
1	13	JAAFAR Rania	
2	13	JALLOH Mamadu	
3	13	JANSENS Lisa	
4	13	JAUMET Harold	
5	13	JAZRI Samy	
6	13	JOACHIM Léo	
7	13	JONCKERS Gauthier	
8	13	JONES Blaise	
9	13	JONGEN Léa	
10	13	KELPSAITE Saule	
11	13	KHALID Rania	
12	13	KHERMIMOUN Adam	
13	13		
14	13		

14 Abbaye de La Cambre			
GR.	NOM	Prénom	
1	14	KOESTEL Baptiste	
2	14	KOHEN Lucien	
3	14	KONATE Elhadj	
4	14	KONTOGIANNIS Dimitri	
5	14	KRYZOSIAK Patrycja	
6	14	KRZYSZTON Mateusz	
7	14	LAAMRANI Abdellah	
8	14	LAINÉ Gaston	
9	14	LAMASSE Augustin	
10	14	LAMBERT Maxime	
11	14	LANGELLA Amandine	
12	14	LARGUINAT Arthur	
13	14		
14	14		

15 Botanique			
GR.	NOM	Prénom	
1	15	LE BORGNE Inès	
2	15	LE GARREC Emily	
3	15	LEBRUN Matisse	
4	15	LECOUTURIER Maëlia	Disp
5	15	LEFEBURE Marion	
6	15	LEFEBVRE Jade	
7	15	LEKAVSKI Alexia	
8	15	LELOTTE Nathan	
9	15	LEMERET Jade	
10	15	LENAERTS Laura	
11	15	LENGLOIS Maxime	
12	15	LERUSTE Emile	
13	15		
14	15		

16 Galeries Saint-Hubert			
GR.	NOM	Prénom	
1	16	LESCOEUR-RIBOL Lena	
2	16	LEYMARIE Zoé	
3	16	LHAROD LHADARI Mohamed	
4	16	LIBOUREAU Elliott	
5	16	LOPES Leandro	
6	16	LOUKILI Layla	
7	16	LUTTER Elia	
8	16	MACEDON Raisa-Andreea	
9	16	MAGNETTE Victoire	
10	16	MALKI Ilana	
11	16	MARAGOU Zoé	
12	16	MARCHESI Andy	
13	16		
14	16		

17 Gare de la Chapelle			
GR.	NOM	Prénom	
1	17	MARET Maud	
2	17	MARTINEZ ANGLA Andrea	
3	17	MARTINS Sarah	
4	17	MASSEZ Elise	
5	17	MASSONNEAU Noé	
6	17	MC MAHON Kristine	
7	17	MEDAL Oceane	
8	17	MEERSSEMAN Nicolas	
9	17	MEERT Marie-Charlotte	
10	17	MERCKX Anna	
11	17	MERTENS Marie	
12	17	MICHIELS Kenza	
13	17		
14	17		

18 Grand-Place			
GR.	NOM	Prénom	
1	18	MIGNERY Marguerite	
2	18	MOERENHOUDT Valentine	
3	18	MONFORT Louise	
4	18	MOORS Yaël	
5	18	MUHEMA Benedicte	
6	18	MUTOMBO KAMUL Noria-Meril	
7	18	NANDI Aline	
8	18	NEIRINCKX Louise	
9	18	N'GUESSAN Bethy	
10	18	NICOLAI Marie	
11	18	NIEMYSKI Jakub	
12	18	NULLAR Ghaille	
13	18		
14	18		

19 Parvis de Saint Gilles			
GR.	NOM	Prénom	
1	19	ORPHANIDES Roberto	
2	19	ÖZDEN Metin	
3	19	PAILLER Chloé	
4	19	PAIRoux Alix	
5	19	PAPIN Léon	
6	19	PAVLOVSKI Nathalie	
7	19	PÉRIER Alice	
8	19	PERREAU Emma	
9	19	PETSARIS Daphné	
10	19	PHAM Dang	
11	19	PIERSON Tim	
12	19	PIETERBROUCK Julie	
13	19		
14	19		

20 Place des Martyrs			
GR.	NOM	Prénom	
1	20	PIETKOWICZ Lara	
2	20	PLOT Emile	
3	20	PREDELLA Mathilde	
4	20	PRIGNON Manon	
5	20	PROVOST Antoine	
6	20	PUYRGAUD Coline	
7	20	QUINTERO PINED Simon	
8	20	RAFALOWSKI Blazej	
9	20	RAKLI Dina	
10	20	RAMANGASOAVIN Loïc	
11	20	RAMLOT Loup	
12	20	RAMPENBERGH Maxime	
13	20		
14	20		

WORKSHOP R.A. • 29-30-31 mars 2022

ANNEXE-3 : LISTE DES GROUPES (3)

21			
Place du Jeu de Balle			
GR.	NOM	Prénom	Disp
1	21	RENARD Laura	
2	21	RENOY Martin	
3	21	RICHARD Noa	
4	21	RIGOUX Claire	
5	21	ROBERT Basile	
6	21	ROFFE-PAQUIN Juliane	
7	21	ROUAULT Vincent	
8	21	ROUZE Erik	
9	21	ROY Margot	
10	21	SAFAR Sarah	
11	21	SAG Alexandra	
12	21	SAINT-JEAN Julien	
13	21		
14	21		

22			
Place Poelaert			
GR.	NOM	Prénom	
1	22	SALVERIUS Mehdi	
2	22	SALZA Fantine	
3	22	SAMPANG Kristine	
4	22	SARRAT BALTHAZAR	
5	22	SASTRE SANTIES Katherine	Disp
6	22	SCANDELLA Matthieu	
7	22	SCHEERS Allan	
8	22	SCHUSTER Margot	
9	22	SEFA Xhenisa	
10	22	SERRHINI NAJI Yassine	
11	22	SGHIOUAR Morgiane	
12	22	SIBONI Corentine	
13	22		
14	22		

23			
Place Royale			
GR.	NOM	Prénom	
1	23	SIENICKA Kamila	
2	23	SILVA REBOLLED David	
3	23	SIMSEK Melik	
4	23	SOLER lea	
5	23	STAIANO Ilona	
6	23	STAPPAERTS Elise	
7	23	STEICHEN Phénicia	
8	23	TALBOT Pierre	
9	23	TAMAMOVIC Milica	
10	23	TAN LUONG ANN Juliette	
11	23	TERRONES Y MUJ Julian	
12	23	TILMANT Julie	
13	23		
14	23		

24			
Porte de Namur			
GR.	NOM	Prénom	
1	24	TOCHEPORT Lou	
2	24	TOULLEC Killian	
3	24	TOUSSAINT Dimitri	
4	24	TOUVET Damien	
5	24	TRIEU Stéphanie	
6	24	TRINDADE PAIVA Victoria	
7	24	TSHIYEMBI KAYO Jérémy	
8	24	TWIZERE Arsène	
9	24	USCIUC Ioan	
10	24	VAMOS Sarah	
11	24	VAN DE VELDE Amélie	
12	24	VAN ESPEN Maxime	
13	24		
14	24		

25			
Quai aux Briques			
GR.	NOM	Prénom	
1	25	VAN HECKE Camille	
2	25	VAN HOUTEN Edwin	
3	25	VAN HOVE Colette	
4	25	VAN LIERDE Florent	
5	25	VAN VYNCKT Elisa	
6	25	VAN WILCK Céline	
7	25	VANDEN DAEL Guillaume	
8	25	VANDENSCHRIK Thibaut	
9	25	VANDEBORGHT Elisabeth	
10	25	VANHAMME Alice	
11	25	VANLAER David	
12	25	VERVONDEL Baptiste	
13	25		
14	25		

26			
Square du Petit Sablon			
GR.	NOM	Prénom	
1	26	VISOIU Rebeca-Petrina	
2	26	WARRIMONT Jessica	
3	26	WATTEZ Zoe	
4	26	WERY Simon	
5	26	WILLIAM Kassandra	
6	26	WOLF Balthazar	
7	26	XHONNELUX Alizee	
8	26	YERNAUX Marena	
9	26	YZEIRAJ Xhensilda	
10	26	ZEFZAF Jihane	
11	26	ZHURAK Oleksandra	
12	26	ZYLOWSKA Natalia	
13	26		
14	26		

27			
GR.			
1	27		
2	27		
3	27		
4	27		
5	27		
6	27		
7	27		
8	27		
9	27		
10	27		
11	27		
12	27		
13	27		
14	27		

28			
GR.			
1	28		
2	28		
3	28		
4	28		
5	28		
6	28		
7	28		
8	28		
9	28		
10	28		
11	28		
12	28		
13	28		
14	28		

29			
GR.			
1	29		
2	29		
3	29		
4	29		
5	29		
6	29		
7	29		
8	29		
9	29		
10	29		
11	29		
12	29		
13	29		
14	29		

30			
GR.			
1	30		
2	30		
3	30		
4	30		
5	30		
6	30		
7	30		
8	30		
9	30		
10	30		
11	30		
12	30		
13	30		
14	30		